

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

**6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 15 L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la
Présents : 13 Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 30 juin, s'est réuni, à la mairie,
Procuration : 00 sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
Votant : 13

Etaient présents :

- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Lucie ROUDAUT, Mr Yves CAPPELLESSO, Mme Sabine VCCHIOLA,
Adjoint
- Mme Monique LE HER, Mr Philippe MOTAIS, Mme Ghislaine MÉAR, Mme Valérie DIEUDONNÉ, Mr
Yann SAUVÉE, Mr Gaétan THEPAUT, Mr Mikaël FLOC'H, Mme Marie SALMON, conseillers municipaux

Absents excusés : Mme Marina DOLOU, Mr Adrien VERN

Secrétaire : Mme Valérie DIEUDONNÉ

Objet : mise en place de l'application « panneau Pocket »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'application « panneau Pocket ».

Cette application permet d'informer et d'alerter les habitants en temps réel des événements de la commune.
Panneau Pocket viendra donc renforcer la communication auprès des administrés.

Pour ce faire, les administrés téléchargent l'application, gratuitement, sur leur smartphone afin de recevoir les notifications envoyées par la municipalité à chaque nouvel événement.

En complément du site Internet de la commune et de la page Facebook, « Panneau Pocket » permettra de renforcer les outils de communication de la commune, à destination de ses habitants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'adhésion à « Panneau Pocket »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette application.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

